



Demande d'adhésion au réseau Medicus Mundi Suisse

Nous vous remercions d'adhérer au Réseau Medicus Mundi Suisse (MMS).

Par votre engagement au sein de MMS, vous contribuez à renforcer d'une part la qualité de la coopération suisse en matière de santé, et d'autre part la visibilité de cette coopération auprès du grand public et des décideuses et décideurs en Suisse.

Procédure d'adhésion

Nous nous considérons comme un réseau ouvert et inclusif.

La demande d'adhésion est soumise en premier lieu au Comité de MMS qui émet une recommandation puis ensuite aux membres de l'Assemblée générale.

L'organe compétent pour l'acceptation d'une adhésion est l'Assemblée générale annuelle.

Formalités

1	Envoi du formulaire de demande d'adhésion dûment rempli	Par l'organisation souhaitant adhérer	A renvoyer au secrétariat de MMS avant le 31 mars de l'année en cours
2	Recommandation formulée par le comité MMS	Comité MMS	En règle générale en avril de l'année en cours
3	Admission par l'assemblée générale MMS	Présentation par l'organisation souhaitant adhérer lors de l'Assemblée générale	Fin mai/début juin au plus tard de l'année en cours

Le calcul du montant de la cotisation est déterminé en fonction d'une auto-déclaration

Le comité peut fixer le montant d'une cotisation réduite sur demande d'une organisation.

Le critère de taille de l'organisation, et donc la détermination du montant de la cotisation, se fait en fonction d'une auto-appréciation. Pour faciliter cette auto-appréciation, nous avons défini quelques critères pour déterminer la taille d'une organisation.

Le chiffre d'affaires est un critère central. Pour les petites organisations, le nombre de salariés et le nombre de projets financés par la DDC sera pris en compte.

Type d'organisation	Montant CHF	Chiffre d'affaires CHF	Projets financés par la DDC
Grandes organisations membres	2'500.-	> 5 millions	
Organisations membres de taille moyenne 1	1'500.-	2-5 millions	
Organisations membres de taille moyenne 2	1'200.-	> 1 million	
Petites organisations membres	500.-	< 1 million	≤ 2

Documents de référence MMS

- Statuts
- Lignes directrices
- Principes du Réseau
- Modèle participatif

Contact et informations

Martin Leschhorn Strebel, directeur du réseau Medicus Mundi Suisse

Case postale

4013 Bâle

Téléphone: 061 383 18 14

E-mail: mleschhorn@medicusmundi.ch

Formulaire de demande d'adhésion

Notre organisation mentionnée ci-dessous souhaite adhérer au réseau Medicus Mundi Suisse et nous avons pris connaissance des documents de référence MMS (les statuts, les lignes directrices, les principes du Réseau et le modèle participatif).

Données de base

Nom de l'organisation	Centrale Sanitaire Suisse Romande (CSSR)
Forme organisationnelle	Association
Année de création	1937
Chiffre d'affaires annuel	723'713 CHF (2016)
Nombre de personnes salariées	2 à 50%
Siège	Genève
Site Internet	www.css-romande.ch

Personne de contact

Nom et prénom de la personne de contact	Gaspard Nordmann
E-mail de la personne de contact	g.nordmann@css-romande.ch info@css-romande.ch
Téléphone de la personne de contact	0223295937

Profil

Principes, cadre de référence	Santé pour tous. Soutenir celles et ceux qui luttent pour un meilleur accès aux soins.
Secteurs de travail	Santé sexuelle et reproductive – santé communautaire – santé mentale
Projets dans le domaine de la santé	7
Nombre de personnes salariées	2 à 50% = 1 Total Nombre de personnes responsables des programmes/projets: 1
Pays prioritaires	Amérique latine (Guatemala, Salvador, Nicaragua, Equateur, Bolivie) et Palestine
Projets financés par la DDC	Non (seulement indirectement via la FGC et FEDEVACO)

Motivations de la demande d'adhésion auprès de Medicus Mundi Suisse

Souhait de vouloir participer aux réflexions/débats thématiques (surtout santé materno-infantile et VIH/Sida) pour être plus en phase avec les politiques/approches globales.
Souhait de partage des expériences
Volonté de renforcer la visibilité de notre travail

Remarques/observations

Compte tenu de nos résultats financiers ces dernières années (fortement négatifs en 2013, 2014, 2015), nous faisons la demande au Comité de MMS de pouvoir bénéficier d'une cotisation réduite. Merci d'avance pour la compréhension.

Genève, le 24.03.2017

Pour le comité :

Gaspard Nordmann
Secrétaire général CSSR

